

le fortunéen

MAGAZINE MUNICIPAL

Saint Fortunat
SUR EYRIEUX

N° 6
DÉC.
19

Un mandat qui s'achève,
des réalisations qui
commencent...

3 ÉDITO

4-5-6 LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

7 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

8-9 PENSEZ VILLAGE !

10-12 VIE MUNICIPALE

13 CCAS

14-15 CME

16-18 VIE ASSOCIATIVE

19 VIE ÉCONOMIQUE
INTERCOMMUNALITÉ

20-21 VIE SCOLAIRE

22-24 ADMINISTRATION

25 FENÊTRE SUR...

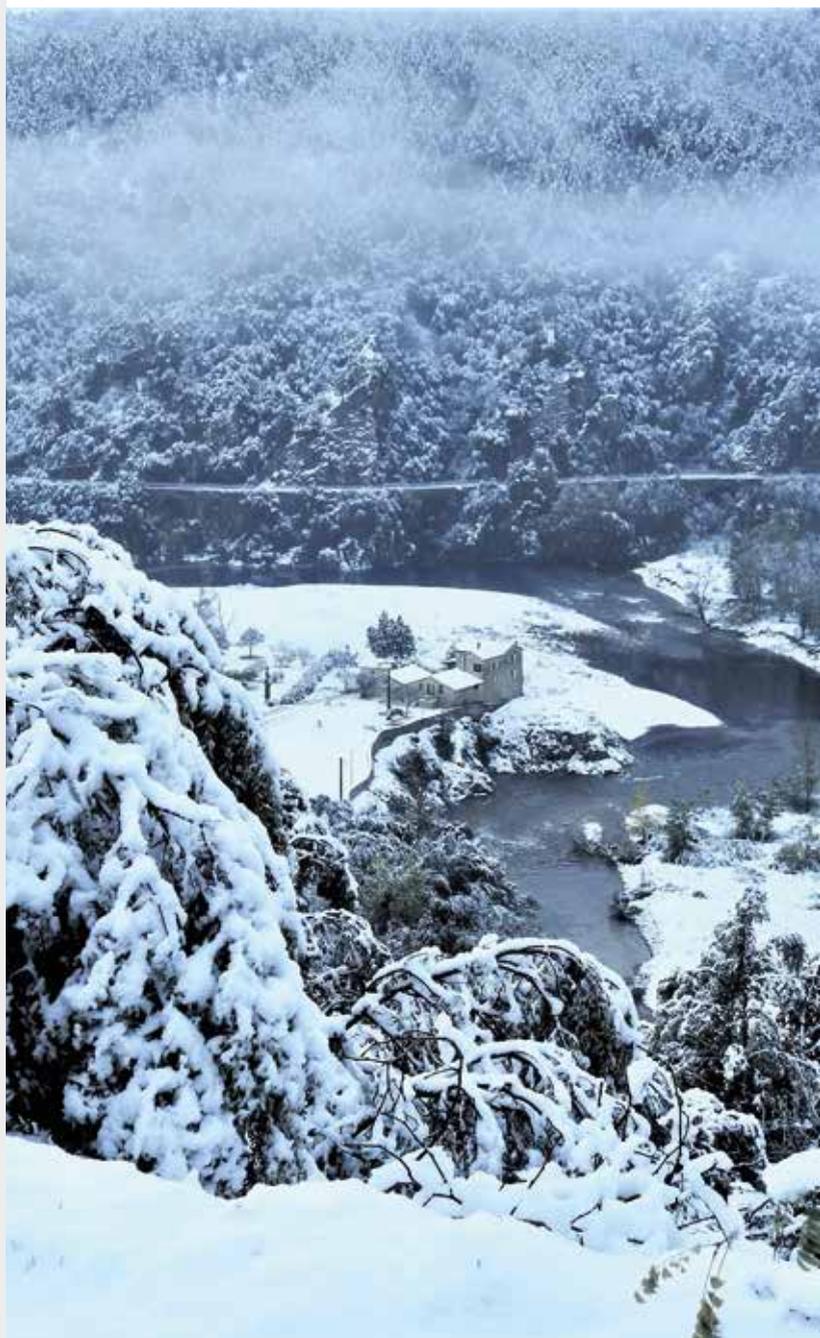
26 ÉTAT-CIVIL

27 HORAIRES ET
INFOS PRATIQUES

28-29 LES ENTREPRISES
PRÈS DE CHEZ VOUS

30 EN IMAGES

31 AGENDA
NAVETTE DU MARCHÉ





Chères Fortunéennes,
chers Fortunéens,

Il est inhabituel que l'édito de notre magazine municipal ne soit pas rédigé par le maire. Vous savez pourquoi il en est ainsi. Christian Féroussier a eu une pneumopathie sévère, suivie de la découverte d'une insuffisance cardiaque. Il a été hospitalisé jusqu'au 16 décembre et poursuit actuellement une rééducation cardiaque à Dieulefit jusqu'au 17 janvier. Mais finalement, pourquoi de temps en temps un conseiller ne pourrait-il pas rédiger un éditorial ? Nous verrons, mais assurément cela va dans le sens d'une plus grande répartition des tâches.

Cet éditto pourrait être largement consacré au démarrage du chantier de l'école maternelle. Après de longues années de préliminaires, d'études, de sollicitations de subventions et de réflexions complémentaires, voici en ce mois de décembre les premiers mouvements de personnes et d'engins sur le terrain. Pour tous ceux qui ont participé à ce projet, pour tous ceux qui attendaient sa réalisation, c'est une petite joie que de voir s'ébaucher ce bâtiment !

Nul doute qu'il s'agit bien d'un chantier majeur participant à donner à notre commune les atouts de son attractivité future. À proximité d'une nouvelle bibliothèque, Saint-Fortunat disposera d'une école fonctionnelle, moderne, aux normes, regroupant en un seul lieu classes,

cantine, espace de motricité et espace dédié à la périscolaire.

L'actualité de cette fin d'année met aussi sur le devant de la scène la question de l'eau potable. Jusqu'ici de compétence communale, l'État a prévu qu'elle devenait compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2020. Et cela change finalement beaucoup de choses ; vous avez vu déjà dans la presse, ou entendu sur Radio France Bleue Drôme Ardèche, que 4 communes dont la nôtre entendent défendre ensemble le pouvoir d'achat de leurs habitants – et leur expression démocratique – par tous les moyens légaux à leur disposition, y compris juridiques. Un article y est d'ailleurs consacré dans le magazine.

L'équipe municipale est également investie dans d'autres projets importants pour notre commune, et aussi dans de nombreux événements locaux qui sont autant de moments d'échanges : le dernier de l'année aura été la fête de Noël et le premier de l'année prochaine sera la cérémonie des vœux de la municipalité samedi 18 janvier, où il serait bien étonnant que le maire ne vienne pas nous dire quelques mots.

Bonne récupération Monsieur le Maire, et pour nous tous, une très belle année 2020.

Votre dévoué,
Le premier adjoint,
Philippe Debouchaud

*Le Pigeonnier lors de l'épisode neigeux
des 14 et 15 novembre 2019*

Photo : Daniel Peyret

Un été animé !

ON A FÊTÉ LA MUSIQUE !

Comme le veut la tradition, c'est toujours lors du jour le plus long de l'année que la saison estivale est lancée, et il faut le dire, en beauté ! En ouverture, samedi 22 juin, le groupe « Le Taraf de Beauchastel » a fait danser le public et a proposé un véritable voyage musical à travers l'Europe de l'Est et des Balkans, le tout saupoudré d'influences Klezmer et italienne. Cette fanfare a revisité ses classiques en y apportant une touche bien de chez nous avec un répertoire festif !

La soirée s'est poursuivie avec le groupe « Martin et ses antécédents » (Lyon) qui a emporté le public dans son univers, version show à l'américaine ! Fable animalière, complainte post rock, chanson romantique, yéyé hystérique et grande chanson française, du moyen âge à l'ère nucléaire, les numéros se sont succédés pour le plus grand plaisir de tous !

UN CARTON PLEIN POUR LES DEUX CINÉMAS EN PLEIN AIR

Était-ce la magie du 7^e art, la qualité des films projetés, ou la douceur des soirées en plein air sous la grande ourse ? On ne le saura pas, mais les deux soirées de cinéma de plein air ont connu un véritable engouement ! Jeudi 25 juillet, c'est le film « Toy story 4 » qui était projeté : plus de 250 personnes se sont laissé bercer par la féerie du cinéma sous les étoiles. Jeudi 8 août, le dernier film de Walt Disney « Le Roi Lion » était à l'affiche : le public familial s'est déplacé en grand nombre et on peut dire que la soirée fut plus que réussie... avec plus de 500 personnes présentes : un record !

ENCORE UN BEAU SUCCÈS POUR LA RANDONNÉE AU CLAIR DE LUNE

Jeudi 11 juillet, plus de 150 personnes ont pris le départ de la gare de Saint-Laurent-du-Pape afin de rejoindre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux via la Dolce Via.

Encadrés par des bénévoles des deux communes et de l'association Rêv'Evenements, les randonneurs ont parcouru les 9 km en musique et à la lueur de la lune, avant de se délecter, à l'arrivée, d'un ravitaillement gourmand composé de produits locaux.

LA 3^e ÉDITION DU BAL ITINÉRANT ATTIRE TOUJOURS LES FOULES

Samedi 20 juillet, 300 danseurs ont foulé le plateau de danse de la troupe du bal itinérant venue installer sa tente sur la place des Tilleuls. Au rythme des musiques traditionnelles, jouées en direct par des musiciens aguerris, les participants s'en sont donné à cœur joie au son d'un répertoire varié, composé de musiques à danser d'ici, mais aussi d'Irlande, d'Écosse sans oublier de la musique traditionnelle (valse, polka, folk).



Fête de la Musique



Bal itinérant

9^e ÉDITION DU MARCHÉ NOCTURNE, UN SUCCÈS QUI NE FAIBLIT PAS

Jeudi 1^{er} août, de 19 h à minuit, de nombreux stands et animations festives et musicales ont rythmé ce nouveau moment fort du village !

Une trentaine d'exposants ont envahi la place et présenté leur fabrication artisanale (bijou, poterie, parfum, savon de Marseille, créations textiles, objets en bois tourné etc.). Les producteurs locaux ont aussi fait découvrir leurs spécialités : confiture, bières artisanales, miel et fromage, complétées de biscuits et nougat.

Les enfants ont aussi eu leurs animations avec manège, jeux en bois géants et ateliers d'expérimentation pour découvrir les sciences en s'amusant.

Côté gastronomie, Le Touristique avait proposé les traditionnelles « moules-frites » et le Fournil de la Vallée des burgers et pizzas maison.

Côté musique, la Peña de La Voulte-sur-Rhône a mis le feu avec une véritable ambiance de fête de village ! Un échassier lumineux géant a subjugué la foule avec sa gestuelle, mélangeant danse et poésie, déambulant dans les ruelles du village. Puis à 22 h, les frères Mège du groupe Kindred ont mis une ambiance de tonnerre avec leurs reprises pop-rock et folk ! Au final, 1 200 personnes étaient au rendez-vous pour se distraire, déguster, ou tout simplement s'amuser.



Marché nocturne

LES KIOSQUES À MUSIQUE DÉCENTRALISÉS : 1 500 PERSONNES ACCUEILLIES SUR LES DEUX SOIRÉES

Pour la quatrième année sur la commune, l'association Orcavou avait encore fait les choses en grand, tant au niveau du choix de la programmation que de l'organisation de ces deux soirées décentralisées des Kiosques à Musique ! D'ailleurs les bénévoles avaient innové cette année, en proposant en ouverture des concerts du 15 août, un repas du terroir, qui a régalé environ 130 personnes. Puis les textes d'une poésie à la fois décalée et réaliste d'Épouvantail Noir (chanson festive) ont pris le relais pour faire danser les spectateurs, avant que les 7 musiciens du « The Fat Bastard Gang » (world music) les baladent entre trad' et punk !

Le lendemain, les festivités ont été ouvertes avec le groupe Ed Bloom (stoner rock) qui joue ses propres compositions, en français. Enfin, pour clôturer ces deux soirées, a eu lieu le fameux concert de Little Bob & Blues Bastards (blues-rock) ! Du haut de ses 74 ans et 43 ans de scène, associant le blues, le rhythm and blues et le rock, il a littéralement mis en transe l'ensemble du public !



Cinéma en plein air



Kiosques à musique



Randonnée nocturne



Marché nocturne

POINT D'ORGUE DE L'ÉTÉ ...

LE MTI MUSIC TOUR FAIT SON SHOW... DEUX FOIS !

Vendredi 26 juillet, malgré la pluie et des conditions initiales compliquées, le top départ de la soirée a été donné vers 22 h ! Le public a répondu nombreux et il a pu admirer les performances de Noem, Doutsou, Lylloo, et la guest star Moussier Tombola, qui a mis le feu avec son succès « Logobitombo » et sa fameuse corde à sauter ! Il a su chauffer et amuser le public. NJ deejay a clôturé la soirée présentée sous l'œil averti de Terry Cometti. Tous les artistes présents ont donné le maximum. Les danseurs et danseuses, la mousse et la distribution de cadeaux ont vite fait oublier le départ sous la pluie et le stress aux organisateurs.

Une nouvelle date le 14 août pour un show endiablé

Au vu de l'engouement suscité et malgré la pluie, qui n'a pas permis la réalisation de la totalité des prestations prévues, la mairie, en accord avec ACPROD, prestataire de la soirée, a décidé de reconduire l'évènement le 14 août. Ce fut au final une très belle soirée, tel un véritable show endiablé sur un podium équipé



MTI Music Tour



MTI Music Tour

en son, lumière et vidéo. La logistique des deux événements a été assurée par le service animation et technique de la commune, sans oublier le soutien des bénévoles des associations locales qui ont parfaitement joué le jeu en

permettant d'assurer la buvette et petite restauration sur place : le Sou des Écoles, l'APEL Saint-Joseph, l'Association Club Evènements (ACE) et le CCAS de la commune.

VIDE-GRENIER ET MARATHON AU CŒUR DE L'ARDÈCHE

Dimanche 1^{er} septembre avait lieu la 9^è édition du Marathon de l'Ardèche, dans la Vallée de l'Eyrieux. 450 concurrents étaient au départ de cette épreuve à La Voulte-sur-Rhône, soit en solo, duo ou relais à quatre, pour rallier la base aquatique Eyrium aux Nonières. Un relais et un ravitaillement avaient lieu sur la commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, rive droite. Pendant que de l'autre côté de l'Eyrieux, avait lieu le traditionnel vide-grenier du village.

UNE CONFÉRENCE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Dans le cadre de la Fête de la Science, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a proposé le 27 septembre, en collaboration avec la commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et en partenariat avec l'Université Populaire Centre Ardèche, une conférence sur « L'intelligence artificielle » avec Walid Abboud, professeur agrégé de physique et docteur d'État ès sciences, une façon pour le public de voir où en sont les robots et les machines dans leur performance intellectuelle. Le sujet est vaste et a suscité beaucoup de

questions et d'interrogations. La Fête de la Science nous permet de mieux comprendre le monde qui nous entoure et d'aller à la rencontre des acteurs de la communauté scientifique.



Vide-grenier

Pour les amoureux de la lecture...

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année : expos, rencontres, contes, lectures, ateliers, après-midi jeux, cours d'anglais...

Ces animations sont ouvertes à tous et sont gratuites.

En concertation avec les enseignantes des écoles maternelles et élémentaires des écoles publiques et privée, les élèves viennent à la bibliothèque plusieurs fois dans l'année.

La bibliothèque propose une vaste sélection pour tous les âges, comprenant des romans en tout genre, documentaires et revues, albums et bandes dessinées. La rentrée littéraire a amené son lot d'ouvrages passionnants ! Le prêt des ouvrages est gratuit.

LES ANIMATIONS 2020

- › Tous les 3^e mercredis du mois, Sandrine conte ! Ouvert aux petits et grands !
- › Un recensement des cimetières protestants est en cours. Une expo photo sera proposée au public.
- › Concours de nouvelles : le thème sera dévoilé en janvier
- › Comme tous les ans, une soirée dictée et soupes sera proposée en février
- › Du 7 au 23 mars : Printemps des Poètes. Les rues de la commune se couvriront de guirlandes de poèmes !
- › Le 27 mars, nous accueillerons Hélène Deschamps pour une veillée-chanson « Jeu du Je ».
- › Une promenade contée de la commune aura lieu au printemps.
- › La Fête des Plantes est fixée au 3 mai : échange de plants, ateliers autour des plantes.
- › Animation autour de la gestion des déchets ; dans cet objectif nous visiterons le Sytrad mi-novembre.

La bibliothèque vous accueille :

- › mardi de 16 h à 17 h30 ;
- › mercredi de 10 h à 11 h ;
- › jeudi de 16 h à 17 h30 ;
- › samedi de 10 h à 11 h 30.



Une partie de l'équipe de bénévoles

Les travaux ont commencé

ÉCOLE

Les premières réunions de chantier en vue de la construction du bâtiment scolaire avec cantine intégrée (834 m² au sol) se tiennent chaque semaine en mairie depuis le 30 octobre.

Dans l'enceinte de la clôture posée en novembre, qui délimite le périmètre de chantier pour une période de 5 à 6 mois, les travaux de terrassement ont commencé en décembre.

Pendant cette phase, les bâtiments de la mairie, de la bibliothèque et de l'école maternelle restent bien sûr en service avec leurs accès habituels, ainsi que les places de parking devant l'ancienne agence postale communale et dans la rue du Chemin des Écoliers. Pas d'incidence non plus sur la circulation du bus scolaire.

L'accès au chantier se faisant en bas du parking, il faut éviter de stationner dans le rond-point du monument aux morts côté Proxi compte tenu du passage de gros véhicules qui emprunteront obligatoirement cet axe.

Vers la fin de cette première phase, la bibliothèque sera transférée provisoirement en salle du conseil. Sur son emplacement seront construits la nouvelle chaufferie et la salle à manger des petits.

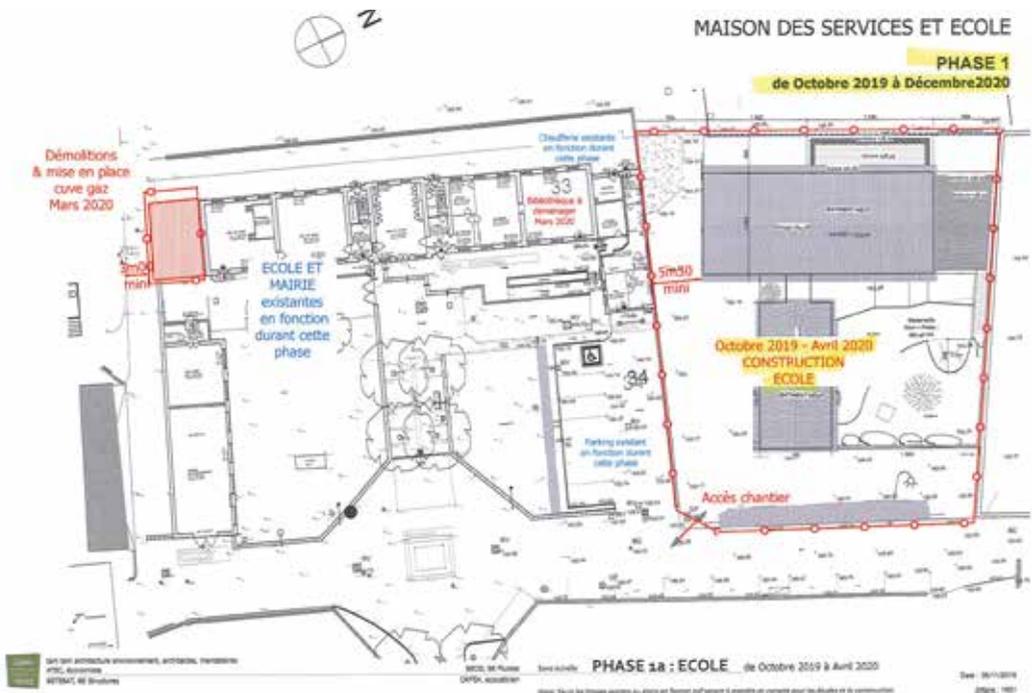
Ensuite, il sera procédé à la démolition du préau à l'angle nord-ouest pour implanter une nouvelle cuve à gaz raccordée aux logements au-dessus de la mairie.

Débutera alors la seconde phase, qui sera présentée dans le prochain magazine municipal. Elle verra l'agrandissement de la zone de chantier avec la construction de la

cantine, la finition des abords de l'école et la démolition de l'ancien local technique où seront créées des places de parking.

Nous remercions la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État par le biais de la DETR, le Département de l'Ardèche pour leurs aides. Sans eux, nous n'aurions pas pu réaliser de tels investissements.

Une attention toute particulière est demandée aux habitants lors des travaux aux abords de l'école, de la mairie et de la bibliothèque. Le stationnement des véhicules et la circulation piétonne seront fortement perturbés. Il est important de rester très prudent et très vigilant pendant les 12 mois à venir.



TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU « CARON »

Les travaux ont commencé fin novembre. Ils permettront aux administrés de ce quartier d'avoir l'eau potable dans leur foyer au printemps prochain.

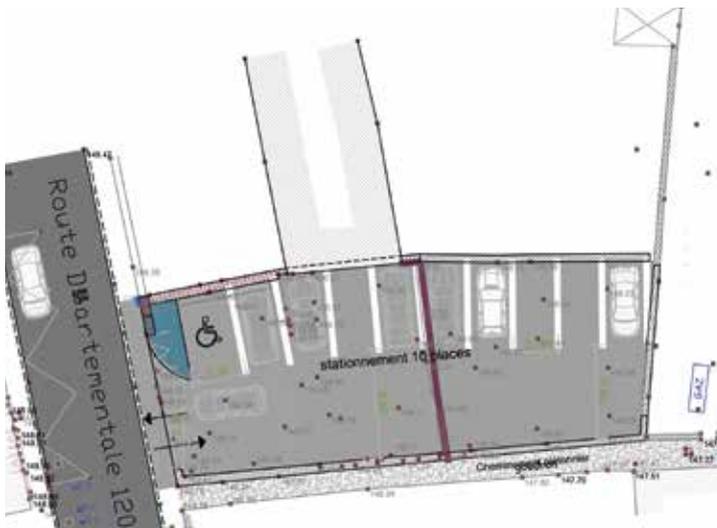
PARKING CENTRE-BOURG

L'entreprise Gerland a été retenue pour la création de cette aire de stationnement. Le chantier durera environ six mois. Il a débuté fin novembre avec le désamiantage de la bâtisse. S'en suivra sa destruction puis la réalisation du parking qui sera opérationnel avant l'été 2020.

MAISON CENTRE-BOURG

Six entreprises ont été retenues pour les travaux de réhabilitation de la maison située 4 Calade de Rochevieille, au cœur du village.

Un diagnostic amiante et plomb a eu lieu. La rénovation de cette habitation débutera en février. Sa location sera proposée à l'automne.



Maison centre-bourg

ÉTUDE EN COURS : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET DE LA RUE RAMPON

Le maire et le conseil municipal ont souhaité associer la population au projet de l'aménagement de la place de l'Église et celui de la rue Rampon. Une première réunion a eu lieu le 29 octobre 2019 pour rassembler les différentes idées afin que M. Viot, architecte paysager, puisse proposer une ébauche. Une 2^e réunion publique pour valider le projet aura lieu au 1^{er} trimestre.



C. Rouquier

Les principales décisions des conseils municipaux de juin à novembre 2019



Conseils municipaux des 26 juin, 29 août, 25 septembre, 9 octobre et 8 novembre 2019

DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du marché des travaux d'aménagement du parking centre-bourg, le choix de l'entreprise a été validé par les membres présents ; l'entreprise retenue est l'entreprise Gerland.

Après l'analyse des offres pour la réhabilitation de la maison centre-bourg et la construction de l'école maternelle, d'une cantine scolaire et la réhabilitation de la mairie en maison des services publics, les élus ont validé le choix des entreprises pour la maison centre-bourg, pour l'école et la mairie.

Pour la maison, les entreprises retenues sont Roche Bâtiment (maçonnerie), Alu B (menuiseries intérieures et extérieures), Soulier-Duny (plâtrerie/peinture), Adéquat Sols (revêtement sols et faïences), Arrivelec (électricité/chauffage) et Jalenques (plomberie/sanitaire).

Pour l'école et la mairie, les entreprises retenues sont : SJTP (Terrassement/espaces verts), Savel (gros œuvres), Guilhot (charpente), Sarian (menuiseries extérieures), Bard (menuiseries intérieures), Bertier (plâtrerie/peinture), Angéline (carrelage/faïences), Barbado (serrurerie), Sun Façades (revêtement de façades), Vignal Energies (plomberie/chauffage), Arrivelec (électricité) et Sema (équipement de cuisine)

Parallèlement, l'assemblée a entériné la modification à la convention de mandat avec le SDEA, maître d'ouvrage pour l'école et la mairie d'œuvre, conformément aux clauses du marché, afin de contractualiser le nouveau montant des travaux et de revaloriser les honoraires de maîtrise d'œuvre.

Les demandes préalables d'autorisation à l'intérieur des propriétés privées étant signées, l'appel d'offre étant terminé et le dépouillement effectué, la délibération sur l'attribution du marché de travaux pour les travaux d'adduction d'eau Quartier Le Pin a été validée : l'entreprise MBTP de Saint-Sauveur-de-Montagut a été retenue. Un remerciement à M. et Mme Boisson, car les travaux n'auraient pu être envisagés sans leur cession à titre gracieux de deux terrains pour la mise en place d'un réservoir d'eau.

FINANCES

Devant les investissements validés par le conseil en avril 2019, un premier prêt à hauteur de 200 000 € a été sollicité pour le financement d'acquisitions foncières et d'entretien du patrimoine ainsi que la création du parking situé en centre-bourg et un deuxième prêt, également à hauteur de 200.000 € pour les travaux d'alimentation en eau potable, rive droite de l'Eyrieux.

Des décisions modificatives ont été prises dans le cadre des études pour améliorer la vie des administrés, telles que la réfection de la rue Rampon et l'aménagement de la place de l'Église et le City Park.

La commune s'est portée acquéreuse de la maison des consorts Palix, maison où se situe le restaurant Le Bistro La Croix, permettant ainsi de développer son parc locatif.

TRANSFERT EN EAU POTABLE

Le transfert de la compétence « eau potable » prenant effet au 1^{er} janvier 2020, la commune a sollicité le retrait de la commune du Syndicat Intercommunal de Production Rhône-Eyrieux.

Elle a opté pour le transfert au Syndicat Intercommunal d'Eau potable (SIE) « Crussol-Pays de Vernoux » ayant été précis sur les modalités de ce transfert.

Elle a validé le retrait du SIVURE (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Production d'Eau Rhône-Eyrieux) des communes de La Voulte-sur-Rhône et Saint-Vincent-de-Durfort suite à la délibération du SIVURE en date du 30 septembre 2019.

SUBVENTIONS VERSÉES

Devant la réussite des journées du MTI Music Tour qui se sont déroulées les 26 juillet et 14 août et l'aide apportée par le CCAS, l'APEL Saint-Joseph, le Sou des Écoles et l'Association Club Évènement, les élus ont décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle à ces organismes afin de mener des actions liées à la jeunesse et aux séniors.

Une subvention pour la classe de découverte de l'école privée Saint-Joseph a été octroyée pour 2020 : le séjour est prévu en juin dans le Var.

PERSONNEL

Le renouvellement du contrat d'Elsa Carré, personne en charge de l'animation et de la jeunesse, a été renouvelé pour une période de neuf mois, allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 mai 2020.

Devant un accroissement temporaire d'activité au sein des services techniques, Damien Sartre a été recruté à plein temps pour une période d'un an, allant du 4 novembre 2019 au 3 novembre 2020.

CAPCA - CLECT

Au niveau de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche, le conseil municipal a validé le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 26 juin 2019 concernant les transferts de compétences sur les animaux errants et le fonds unique logement et la restitution de compétences sur les accueils périscolaires et le transport des élèves vers les équipements sportifs.

RÉFORME DU RÉSEAU DES TRÉSORERIES

Le président de l'association des maires et les présidents des communautés de l'Ardèche ont envoyé une lettre au sujet de la réforme du réseau des trésoreries. En effet sur 15 trésoreries actuelles, douze seront supprimées. Les élus ont souhaité délibérer sur leur maintien.

CONVENTION

La convention relative à la participation communale au financement de l'école privée Saint-Joseph sous contrat d'association a été renouvelée à l'identique pour l'année 2019-2020 et l'année 2020-2021. La contribution communale aide aux règlements des dépenses de fonctionnement de cette école.

**+ d'infos : saint-fortunat-sur-eyrieux.fr
> rubrique Vie Municipale –
Conseils municipaux**

Commémoration du 11 novembre

Le devoir de mémoire respecté

De nombreux Fortunéens et Duniérois ont accompagné Anne-Marie Allibert, représentant le maire de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux en convalescence, Philippe Debouchaud, et Gérard Brosse, maire de Dunière-sur-Eyrieux, ainsi que le président des Anciens Combattants de la section locale, M. Étienne Bournac, devant les monuments aux morts des deux communes, pour célébrer la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, en présence de l'harmonie des Ollières.

Ce rassemblement a marqué le devoir de mémoire pour célébrer la liberté retrouvée au terme de quatre années

terribles, faites de souffrances, de larmes et de drames quotidiens. Ce moment de recueillement est un hommage et une reconnaissance à tous ces hommes et toutes ces femmes et notamment ceux du village morts pour la France, au nom de la liberté. Après la lecture des morts et le dépôt de gerbe suivis d'une minute de silence, plusieurs lectures de message ont eu lieu avant que les jeunes du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux lisent plusieurs textes poignants et que les élus rappellent que bien connaître l'histoire de notre pays permet de mieux comprendre qui nous sommes et évite de commettre les erreurs du passé.



Les élus et officiels



Les enfants du CME

L'année scolaire 2019-2020 au SIVU du Riouvel

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, géré conjointement par des élus des communes de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux, est en charge des activités périscolaires et des relations avec les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Le SIVU assure donc la garderie le matin et en fin de journée, la cantine le midi, l'entretien des locaux, les différents échanges avec les écoles...

L'équipe, composée de Brigitte, Sandrine, Cynthia et Stéphanie, s'est renforcée en accueillant Natasha, qui vient en soutien sur toutes les activités de la structure, avec enthousiasme et bonne humeur. Ce renfort permet aux personnes déjà en place depuis

de nombreuses années d'assurer un meilleur service auprès des enfants en étant plus disponibles autant sur le temps scolaire que périscolaire.

Autre nouveauté en 2019, une formation supplémentaire que tous les agents ont suivie en octobre dernier sur l'encadrement des enfants de 3 à 11 ans. Cette formation vient compléter celle dispensée l'année précédente, et vise à donner plus d'informations sur les différents comportements des enfants, plus de clés sur la communication et la gestion des crises qui peuvent survenir.

Elle a également permis d'échanger sur les bonnes pratiques mises en place dans d'autres structures, et de mettre en place de nouvelles actions au sein du SIVU.



Repas de Noël à la cantine

La première période scolaire vient de se terminer, la nouvelle période démarre. C'est toujours avec un plaisir non dissimulé que toute l'équipe accueille les enfants, du matin au soir.

Pour l'année 2019, le repas de Noël des enfants fut une réussite.

Transfert de la compétence « eau » à la CAPCA : mécontentement des élus locaux

Le vrai prix de l'eau sera à 2,74 € TTC le m³

L'intercommunalité se laisse la première année pour mettre en place le service en direct pour 25 communes avant de lancer un processus d'harmonisation des factures jusqu'en 2026 qui aura pour conséquence une augmentation sensible du prix de l'eau.

Leur tarif cible annoncé est de 2,74 € pour une consommation de 120 m³, tarif jugé trop élevé pour nous et les communes de La Voulté-sur-Rhône, Beauchastel et Saint-Vincent-de-Durfort.

En effet, avec le Syndicat Crussol-Pays de Vernoux, nous aurions obtenu un coût à 2,36 € défense incendie comprise.

Hors la Préfecture et la CAPCA souhaitent notre intégration pour des questions de solidarité et d'équité territoriale...

Incompréhensible pour les élus fortunéens, d'autant que des communes limitrophes à la nôtre font déjà partie du Syndicat de Crussol Pays de Vernoux, comme Saint-Julien-le-Roux, Gilhac-et-Bruzac et Vernoux-en-Vivarias pour ne citer qu'elles.

Nos conseils municipaux ont légalement délibéré dans ce sens, le conseil syndical également avec 23 communes pour et deux abstentions. Nous avons respecté l'enchaînement procédural. La préfecture a refusé cette intégration. Pour les élus des

4 communes concernées, c'est du diktat. On nous impose de rester avec la CAPCA alors que c'est plus cher.

Les élus sont écœurés par ces « basses manœuvres politiciennes ». Au final, le citoyen sera pénalisé et également son pouvoir d'achat. Notre position se voulait logique mais pas pour certains ; pour quels objectifs ? On vous laisse deviner...

Nos communes étudient un recours au Tribunal Administratif afin que, sur le fond, puisse être appréciée cette situation. Cela ne changera peut-être pas la donne, mais au moins on aura fait le maximum pour que nos citoyens ne soient pas toujours les dindons de la farce... Nous ne sommes, hélas, plus maîtres de certaines décisions.

Les membres toujours actifs !

LA SOUPE AU PISTOU FAIT TOUJOURS RECETTE !

Samedi 6 juillet, avec une chaleur écrasante toute la journée, les bénévoles avaient tout organisé à l'extérieur comme à l'accoutumée, mais un violent orage a eu lieu une heure avant le début des festivités et les a obligé à revoir leur copie et de tout réimplanter à l'intérieur... Qu'à cela ne tienne, 150 repas ont pu être servis avec enthousiasme et dans la bonne humeur par la quinzaine de bénévoles présents.

Au menu ce jour-là : dégustation de la traditionnelle soupe au pistou et de caillettes ardéchoises servies par l'équipe municipale et les bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Autour du repas, chacun a pu échanger et partager de bons moments de complicité avec l'animateur de la soirée, Bernard Dumas et sa guitare, qui nous a proposé un panel de musiques variées et de belles chansons françaises, mettant à l'honneur de belles voix locales.



Casse-croûte campagnard

LES BÉNÉVOLES DU CCAS ONT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION BRIOCHES

De nombreuses associations de l'Adapei ont organisé l'opération brioches début octobre. Chaque année, dans ce cadre, la commune participe, via son CCAS, autour d'Anne-Marie Allibert, à la vente des brioches.

Grâce à ces ventes, ce réseau peut financer l'extension de structures spécialisées, acquérir des équipements pour les établissements, financer des activités de loisirs...

NOUVEAU SUCCÈS POUR LE CASSE-CROÛTE CAMPAGNARD

Dimanche 10 novembre, sur la place René Cassin, régnait une ambiance festive et conviviale à l'occasion de la 11^e édition du Casse-croûte Campagnard !

Cette animation est un voyage au cœur des produits du terroir avec notamment, la dégustation et la vente du boudin noir, de pâté, de saucisses et des fameuses caillettes.

Autour de ses produits, le pain et quelques douceurs du boulanger Xavier Palix sont venus agrémenter la matinée.

Tous les produits ont été vendus !

L'équipe du CCAS, l'association Ensemble et Solidaire de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux/Dunière-sur-Eyrieux qui a tenu la buvette, tous peuvent être satisfaits car cette opération a été une nouvelle fois un succès.



Soupe au pistou



Soupe au pistou

Les enfants à l'action

FÊTE DE LA ROULETTE

La seconde édition de la Fête de la Roulette du 8 juin, initiée par les enfants du conseil municipal des jeunes, a été une nouvelle fois une belle réussite ! De nombreux locaux, mais aussi des usagers de la Dolce Via, sont venus vivre un moment d'échanges, de rencontres et de convivialité autour des véhicules à roulettes non-motorisés (vélo, roller, draineuse, trottinette, poussettes, fauteuils roulants etc.). Cet événement a été l'occasion d'informer les enfants, leurs familles aux enjeux de la mobilité et du déplacement doux.

Les participants se sont réjouis du programme éclectique proposé avec de nombreuses animations autour du City Park : expérimentation de « handbike » et « vélopousse », initiation au BMX, initiation au skateboard, parcours pour trottinettes et draisiennes, un manège à vélo pour les 2 à 10 ans, une découverte du cirque, la possibilité de tester des vélos originaux (tricycle, tandem, vélos électriques etc.).

À 17 h, les « supers Zéros » ont déambulé en trottinettes géantes sur le lieu de la fête, alpaguant les passants avec leurs supers pouvoirs et la fantaisie du terroir local !

Cette nouvelle Fête de la Roulette restera comme un des moments forts de la programmation du conseil municipal des enfants, créateur et organisateur de cet événement.



Triathlon

EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mercredi 3 juillet, les enfants du Conseil municipal des enfants se sont rendus à Paris pour visiter l'Assemblée nationale, projet qu'ils préparaient depuis un moment déjà, en partenariat avec les conseils des jeunes de Saint-Priest et de la Voult-sur-Rhône. 49 personnes ont participé à ce beau voyage dont 9 du village, les six jeunes du conseil et leurs trois encadrants Carine Aymard, Philippe Debouchaud et Elsa Carré.

Le matin, après s'être levés à l'aube, ils ont rejoint l'Assemblée nationale, pour une visite guidée par le député, Hervé Saulgnac. Ils ont pu découvrir les différents salons, les magnifiques jardins, la grandiose bibliothèque, et surtout passer un temps dans l'hémicycle, à questionner le député sur les usages. L'après-midi même, se tenait une séance de l'assemblée sur un projet de loi concernant la lutte contre la haine sur internet, sujet qui a passionné nos jeunes ! Ils ont été très touchés par le temps, l'écoute et la gentillesse de leur député à leur égard ! Ce fut un moment très riche en échanges et en découverte de ce monument de la République !

Après le pique-nique, les enfants des 3 conseils des jeunes ont pris la route du pont de l'Alma pour prendre le bateau-mouche et profiter d'une ballade sur la Seine, pour admirer les plus beaux et les plus majestueux monuments de Paris. Puis tout le monde a pris le TGV, retour en Ardèche, fatigués mais heureux de cette belle journée instructive, culturelle et civique ! Ce fut pour eux une belle façon de clôturer leur année d'engagement en tant qu'élus de leur commune



Devant l'Assemblée nationale

STOP AUX CROTTES DE CHIEN !

Le projet de lutte contre les crottes de chien a été présenté lors du conseil municipal d'octobre et a reçu un vif succès auprès des élus-adultes, conscients de cette problématique au sein de la commune.

Vous avez dû voir fleurir des distributeurs de « sacs à crottes » au cœur de notre village. Une sensibilisation par des affiches et flyers a été faite auprès des propriétaires de chiens. Nos jeunes élus en appellent à votre civisme pour régler cette problématique qui donne une image plutôt négative de notre village.

SOUTIEN AU TÉLÉTHON

Le 7 décembre, les enfants ont fait appel à la générosité des habitants pour récolter des bonbons. Ils ont proposé différentes actions pour récolter de l'argent en faveur de cette cause : vente de crêpes, vente de sachets de bonbons et participation à une fresque géante collective à la craie de trottoir, devant la mairie.

+ d'infos : saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

> rubrique Vie Municipale – Conseil municipal des enfants



Téléthon



Fête de la Roulette : Super Zéros



Fête de la Roulette : skate club de Tain-Tournon



Fête de la Roulette : Comité Handisport

S'engager au sein du CME

Tu as l'envie d'agir, de la motivation, des idées nouvelles, des projets à proposer ? Tu es en CE2, CM1 ou CM2 et tu habites Saint-Fortunat-sur-Eyrieux ? Tu souhaites en savoir plus sur le CME et peut-être que tu as envie de t'y engager ?

Prend contact avec les élus du CME en place, avec les élus adultes à l'enfance-jeunesse ou avec Elsa à la mairie pour en discuter.



À l'Assemblée nationale

Intégrales Boules

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 OCTOBRE 2019

En ouverture de séance, Denys Malleval, président, demande une minute de silence en mémoire de Patrice Arnoult, Guy Marmey et Jean Sagnard, sociétaires, décédés en 2019.

Il établit le rapport moral de l'association, saison 2018-2019, avec la délivrance de 12 licences et 28 cartes de membres. 36 semaines de rencontres, au cours desquelles ont été organisés challenges et trophée du but d'honneur.

Participations aux Championnats de France

Le président se félicite des participations aux compétitions sportives départementales et nationales des sociétaires féminines : à Compiègne en doublette pour Annie Peyret et Florida Molnar ; à Bellegarde-en-Forez pour le championnat de France du point féminin pour Josette Chareyron, qui termine la compétition 1^{re} des régionaux sur Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, elle reçoit des mains de Gabriel Hilaire, président du secteur de

Privas à la FDB 07, un trophée pour sa performance.

Un grand merci à Jean-Louis Arnaud et son épouse pour leur engagement régulier à l'entretien des espaces de jeux. Pour les remercier, les membres du bureau leur offrent un repas au Touristique à Saint-Fortunat.

Par manque de joueurs intéressés, il n'y aura plus, durant la période hivernale, de rencontres organisées par le club dans un boulodrome particulier.

François Chareyron, désigné membre du bureau, occupe désormais la vice-présidence du club.

Finances

Jean-Jacques Allibert, trésorier, procède au bilan financier au sein de la société :

- › Dépenses annuelles : 6.044 €
- › Recettes annuelles : 3.948 €

L'achat des tenues sportives, l'acquisition de petit matériel d'équipement du club, les indemnités aux joueurs sélectionnés, constituent l'essentiel des dépenses.

À noter les subventions communales de 100 € et 40 € annuels des mairies de Saint-Fortunat et Dunière et une aide départementale de 800 € pour la sécurisation des espaces et aménagements sportifs.

Le montant des indemnités à accorder aux participants, en cas de sélection des membres de l'association aux diverses compétitions nationales est reconduit.

Le tarif des licences et des cartes pour l'exercice 2020 est fixé à 70 € pour la licence et à 20 € pour la carte.

La sécurisation du boulodrome et l'achat de la bâche de toiture du barnum constituent les dépenses à venir. Les travaux seront réalisés par les bénévoles.

41 participants assistaient au repas pris sur place, préparé par le restaurant Le Touristique.



Ensemble et Solidaires

Jeudi 26 septembre a eu lieu la journée séniors offerte par le Département de l'Ardeche.

Les adhérents de Dunière-sur-Eyrieux et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux ont participé aux stands sportifs mis à leur disposition.

Certains n'ont pas hésité à monter à l'échelle de 10 mètres de haut pour faire de la tyrolienne. Bravo aux sportifs !

Comme chaque année, le repas et le goûter de Noël ont eu lieu vendredi 6 décembre 2019 à la Salle Wasquehal. La bonne humeur était au rendez-vous.

Et pour finir l'année, le samedi 7 décembre, une journée shopping s'est déroulée à La Jonguéra en Espagne.



Patrimoine et culture

VALORISATION DU PATRIMOINE

Le porche médiéval du Manoir du Pré (Impasse du Manoir) vient d'être restauré et a obtenu le « Label » de la « Fondation du Patrimoine »

SAUVONS PONTPIERRE : APPEL À SOUTIEN

L'association Patrimoine et Culture de Saint-Fortunat poursuit son action pour le projet de sauvegarde et mise en valeur des ruines du pont gallo-romain de Pontpierre.

Pour nous aider à sensibiliser et convaincre les pouvoirs publics de l'intérêt de ce projet et obtenir les aides indispensables, l'association lance un appel à soutien.

Vous pouvez contribuer à ce soutien en nous adressant la simple mention de votre part : « Je soutiens le projet de sauvegarde et mise en valeur du pont gallo-romain de Pontpierre » accompagnée de votre signature.

Nous vous remercions pour votre réponse.

Réponse à adresser par courrier à :

*Association Patrimoine et Culture de Saint-Fortunat
chez Monsieur Paul Quinrand,
Le Manoir du Pré
215 chemin du Riouvel
07360 Saint-Fortunat-sur-Eyrieux
ou par email à :
paul.quinrand@orange.fr*



C. Fougerol

Le Sou des écoles

Cette année encore, le Sou des Écoles a proposé aux parents des élèves du RPI Dunière / Saint-Fortunat, mais aussi à tous les habitants de nos villages, différentes manifestations.

L'association a été présente le 21 décembre au marché de Noël de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux où elle a tenu un stand d'objets fabriqués pour la plupart par les élèves des écoles, avec la participation des maîtresses.

Le loto aura lieu à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux dimanche 16 février 2020 à la salle des Aymards.

Enfin, le Sou des Écoles clôturera l'année par la fête des écoles à Dunière-sur-Eyrieux le 27 juin.

Rappelons que tous les fonds récoltés vont aux écoles publiques de nos villages afin de contribuer aux divers projets des enseignantes et de rendre le quotidien de nos enfants encore plus agréable.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir les enfants !



Marché de Noël

L'APEL Saint-Joseph

Une nouvelle année débute composée d'une nouvelle équipe pour l'APEL Saint-Joseph, soutenue par les anciens membres du bureau.

Les différentes manifestations de l'année passée ont permis de financer une partie de la classe découverte qui se déroulera en juin au Pradet.

Sans l'investissement des membres de l'APEL et l'aide des parents qui ont permis d'organiser et de mener à bien ces manifestations, un tel projet pédagogique n'aurait pas pu être envisagé. Merci à eux !

Les membres de l'APEL ont participé au marché de Noël les 16 et 17 novembre.

Ils ont également été présents à la fête de Noël des écoles qui a eu lieu le 21 décembre sur la place de l'Église.

Pour cette nouvelle année, les membres de l'APEL ont prévu de nombreux événements. Ils seront présents pour la traditionnelle vente de charcuterie qui aura lieu le 3 février sur la place René Cassin. Ils proposeront un repas dansant le 21 mars sur le thème de la

Saint-Patrick (nouveau). Sans oublier leur présence au Carnaval, à la Fête de la Musique et évidemment à la fête de l'école qui clôturera cette année riche en événements.



Marché de Noël

Restaurant Bistro La Croix

La commune souhaite la bienvenue à Mme Reppelin qui reprend le restaurant-bar-tabac, situé rue du Général Rampon.

Lors de l'avant-dernier conseil municipal, Mme Reppelin est venue se présenter devant les élus. Elle travaille dans la restauration depuis onze ans et, avec son fils en cuisine, nous proposera une cuisine familiale ainsi que des repas ouvriers.

Actuellement, des travaux sont en cours pour mettre en conformité le lieu.

Elle est en train de faire des démarches pour avoir un coin bar, puis tabac et française des jeux.

En période hivernale, le restaurant sera ouvert le mardi midi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi midi et soir et fermé le dimanche. Par contre, bar et tabac seront ouverts tous les jours, excepté le lundi. En période estivale, le restaurant sera ouvert tous les jours.



Mme Reppelin



M. Lheure et Mme Allibert

Exploitation Le Cellier

M. Stéphane Lheure, gérant de la Société Cap Fruits Rouges, est venu en mairie rencontrer Philippe Debouchaud, premier adjoint et Anne-Marie Allibert, deuxième adjointe.

Avec sa femme Adèle, ils sont les repreneurs de l'exploitation Benjamin Merland, à partir du 1^{er} janvier 2020. Producteurs de framboises depuis plus de vingt ans et implantés à Beauchastel, ils souhaitent étendre leur domaine sur la commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

Le maire et le conseil municipal leur souhaitent la bienvenue dans notre village et une bonne continuité.

INTERCOMMUNALITÉ

Concours #Pixelcan

Quand trier ta canette devient de l'art !

En partenariat avec les collectivités en charge de la collecte des déchets dont la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, le Sytrad (Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme) lance un concours original (jusqu'au 21 juin 2020) qui allie art et recyclage avec comme objectif de sensibiliser au tri des emballages métalliques et plus particulièrement des canettes qui se recyclent à l'infini !

Ce concours s'adresse aux structures socio-éducatives et aux établissements scolaires secondaires et supérieurs. Projet qui allie art, recyclage, sensibilisation à

l'environnement et participation sociale, le PixelCan consiste à créer des peintures murales avec des images pixelisées grand format, à l'aide de canettes de boisson recyclables peintes sur leurs bases et placées sur une structure conçue à cet effet. Les plus belles œuvres seront récompensées.

En 2019, 4 emballages métalliques sur 5 sont encore jetés dans le conteneur d'ordures ménagères et terminent en enfouissement alors que les emballages métalliques sont recyclables à l'infini ! Il reste donc une part importante de canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes d'aluminium dans les ordures



ménagères. Les canettes se déposent dans le bac-conteneur **jaune** pour être recyclées : 120 canettes en aluminium deviennent une trottinette.

Plus d'infos : www.sytrad.fr/campagne-de-communication-recyclons-les-emballages-metalliques.html

École Privée Saint-Joseph



RENTREE 2019

Cette année, les élèves de l'école Saint-Joseph ont connu une rentrée de plus avec leurs maîtresses, Céline Terpend et Véronique Ravanel.

La rentrée s'est bien passée pour les 41 élèves répartis sur 2 classes : la classe de Véronique compte 21 élèves de la PS au CE1, et la classe de Céline 20 enfants du CE2 au CM2.

Le thème pédagogique de l'année est « En avant moussaillons ! » axé sur la mer et l'eau. C'est pour cela que les enfants pourront partir en classe découverte mer et piscine sur le site du Pradet dans le Var, en juin 2020.

La classe découverte sera axée sur les techniques de natation, la flore méditerranéenne, la faune marine, le littoral varois, les points spécifiques d'un port, les éco gestes, les spécialités culinaires locales...

Les enfants ont également profité d'une sortie à La Boissine sur la géologie et les dinosaures le vendredi 29 novembre, en collaboration avec le Muséum de l'Ardèche et L'Arche des Métiers, sous l'égide du Département de l'Ardèche.

RPI Dunière-sur-Eyrieux et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux

UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS ET SORTIES POUR LES 58 ÉLÈVES

Cette nouvelle année scolaire 2019-2020 est rythmée par le thème du Moyen Âge avec de multiples activités, sorties et échanges.

Pour la maternelle, les élèves vont bénéficier de l'intervention d'un animateur Kapla. Ils vont ainsi construire tous ensemble des châteaux en Kapla. Ils se rendront également au cinéma des Ollières au cours de l'année.

Lorsque le temps était clément les élèves ont randonné sur la voie et dans le village ; ils ont ainsi exploité leurs trouvailles par un travail sur le thème de l'automne.

À l'école élémentaire, chevaliers et châteaux sont au cœur des apprentissages. Entre littérature moyenâgeuse et découverte du patrimoine, les élèves n'ont pas le temps de s'ennuyer. Après la visite de Chalencon avec Marianne, guide conférencière, les élèves ont découvert l'ensemble des métiers liés à l'archéologie.

De retour en classe, ils ont réalisé des maquettes de Chalencon et de Beauchastel, prochain site qu'ils visiteront.

En ce début d'année, ils ont eu la visite d'un paléontologue en classe et d'une association en charge des paysages, avec comme point d'appui le milieu dans lequel vivent nos élèves. Prochainement, une visite avec ses deux acteurs est prévue sur le site de la Boissine à La Voulte-sur-Rhône. Les élèves de CE2, 3 CM1 et CM2 se sont rendus au spectacle « Camion à histoires ». Le 19 novembre, les CM ont participé au cross du collège de Saint-Sauveur avec d'autres classes de la vallée

Dans le cadre des échanges intergénérationnels, les élèves de l'élémentaire rencontreront les adhérents de « Ensemble et Solidaires » pour des chants et un petit goûter.

L'ensemble du RPI bénéficie tous les jeudis (depuis la rentrée de septembre et jusqu'en janvier) d'interventions musicales dispensées par Ardèche Musique et Danse. Ces séances sont animées par Frédéric.

Une fois par mois, les élèves de Dunière se rendent à la bibliothèque à Saint-Fortunat.

Le vendredi 20 décembre, les élèves du RPI, comme il est de coutume, ont fêté Noël en restituant des chants appris en classe devant leur famille et ont terminé cet après-midi festif par un goûter.

Un premier semestre riche en découverte pour l'ensemble des élèves du RPI.



Élections



QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- › avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- › être français ;
- › jouir de ses droits civils et politiques.

Rappel : le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

QUAND S'INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne

Vous devez utiliser le service en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits et joindre la version numérisée des documents suivants :

- › justificatif de domicile ;
- › justificatif d'identité.

En mairie (vous-même ou une personne vous représentant)

Vous devez fournir les documents suivants :

- › justificatif d'identité ;
- › justificatif de domicile ;
- › formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie).

EXCEPTION : L'INSCRIPTION AUTOMATIQUE

L'inscription est automatique pour :

- › le jeune atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans ;
- › la personne devenue française après 2018.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Il doit se rendre soit :

- › à la mairie de son domicile ;
- › à la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait l'élection de domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même avec les documents suivants :

- › carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- › livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Le recensement permet :

- › de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- › de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Infos et numérique

La mairie rentre dans une aire nouvelle en matière de communication et souhaite s'orienter vers une communication numérique. Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur le site de la commune ou sur la page Facebook..

Vous trouverez des renseignements utiles en matière d'état-civil, de voirie, d'urbanisme, d'animations et de manifestations.

Nous vous invitons également à remplir le formulaire joint au magazine municipal afin de communiquer plus rapidement en cas d'informations et de nécessité



Site internet : www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

Facebook : aller sur la page Facebook puis taper « saintfortunat07 »

T'CAP : de nouvelles lignes

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) propose T'CAP, le nouveau réseau de transport collectif, avec des transports scolaires ouverts à tous, des lignes régulières et des transport à la demande.

RENSEIGNEMENTS

- › Web : www.t-cap.mobi
- › CAPCA Privas - Tél. 04 75 64 07 07
- › Pôle de proximité de la CAPCA aux Ollières-sur-Eyrieux
Tél. 04 75 66 20 99

DES TARIFS ADAPTÉS À VOS BESOINS

Ticket trajet simple	1 €
Carnet 10 trajets	8 €
Carte annuelle	180 €

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

- › Pour les tickets et les carnets, directement auprès du conducteur en montant dans le car, auprès de la Communauté d'Agglomération à Privas et aux Ollières-sur-Eyrieux.
- › Pour la carte annuelle, uniquement auprès de la Communauté d'Agglomération.

TAD : TRANSPORT À LA DEMANDE

Les transports à la demande fonctionnent un jour par semaine toute l'année, selon un itinéraire, des horaires et des points d'arrêts définis. La réservation doit s'effectuer au plus tard la veille à 12 h par téléphone au 04 75 64 07 07. Le transport est déclenché dès qu'une réservation est enregistrée. La prise en charge et la dépose se font sur un arrêt matérialisé. Les tickets sont vendus uniquement à bord des véhicules.

Divagation des chiens

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Définition légale de la divagation des chiens

Article L 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf



s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Tout animal errant capturé sera remis à la fourrière et les frais seront à la charge du propriétaire. (Arrêté municipal n° 0025/2016 du 14/04/2016 registre 4).

Distribution d'iode en comprimés

Plusieurs administrés de la commune sont venus en mairie pour avoir des renseignements complémentaires sur une note reçue dans les boîtes aux lettres. En effet, le périmètre de distribution des pilules d'iode autour des centrales

nucléaires a été élargi, passant de 10 à 20 kilomètres. La note a été envoyée à tort, car notre commune ne rentre pas dans ce périmètre.

Brûlage des déchets verts



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air des déchets verts est peu performante et polluante d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.

Déchets visés

Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

Sanction

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ-LES !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent...

› Le compostage individuel

Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.
Renseignez-vous !

› Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

› La déchetterie

Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

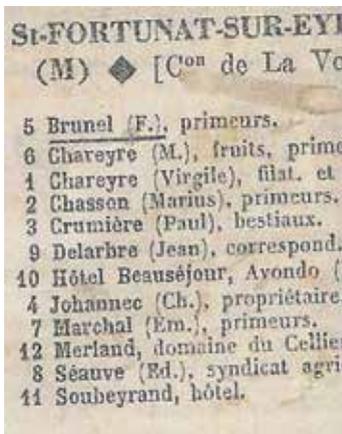
Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

L'évolution du téléphone

Si aujourd'hui la grande majorité d'entre nous possède un téléphone portable, il est bon de nous rappeler et de conter « aux moins de 20 ans » les fabuleux progrès enregistrés ces dernières décennies dans le domaine de la communication...

Il n'est pas si éloigné que ça le temps où le village de Saint-Fortunat ne possédait qu'une douzaine de téléphones fixes, essentiellement implantés chez nos commerçants.

À ce propos, et comme en témoigne l'extrait de l'annuaire téléphonique de l'Ardeche ci-dessous, leur numérotation (de 1 à 12) n'était pas trop compliquée à retenir !



En ces temps-là, pour obtenir une communication, il fallait en tout premier joindre un opérateur du central téléphonique de Privas qui appelait ensuite le correspondant. Le procédé était terriblement fastidieux.

Puis, la cabine téléphonique publique est arrivée. La plupart d'entre nous ont connu et utilisé celle installée au cœur de notre village, avant que le téléphone fixe trouve place dans chacune de nos habitations.

La particularité de ces cabines téléphoniques publiques était qu'elles exigeaient des pièces de monnaie pour régler la communication : 20, 50 centimes, 1 Franc et combien notre stress augmentait à l'approche de la fin du temps imparti... Il fallait terminer la conversation avant d'être coupé !

Enfin, à l'instar des grands moyens d'information et de distraction se nommant radio, télévision et internet, les moyens de communication ont rapidement évolué.

Tout d'abord, l'appareil téléphonique fixe comportant un cadran et des chiffres fut remplacé par un appareil avec touches. Nous en étions ravis !

Et dans la décennie 1990, la génération portable pointait le bout du nez... en douceur : une petite révolution dans nos habitudes allait s'instaurer...

À l'orée de l'année 2020, on ne peut que constater les fulgurants progrès du téléphone portable ! À l'inverse du téléphone fixe, sans se trouver forcément à notre domicile, il permet d'être joint et d'appeler rapidement. Par ailleurs le téléphone portable d'aujourd'hui propose une multitude de possibilités... Évoquons seulement celle de réaliser des photos.

Et cette énorme avancée technologique n'est pas finie ! Ainsi, prochainement, d'autres applications viendront enrichir cette petite boîte magique qui nous suit partout !

Daniel Peyret

L'EYRIEUX EN CRUE

Après l'épisode neigeux des 14 et 15 novembre 2019, s'en suivait le week-end d'après un épisode pluvieux qui, avec la montée brutale de l'Eyrieux, a emporté un amas de terre vers la Plaine, fragilisant l'installation de l'assainissement des eaux usées.

En date du 27 novembre 2019, le cabinet Setec Hydratec, représentée par Nelly Maublanc pour le compte d'Eyrieux-Clair, est venu vérifier l'état de l'Eyrieux et de ses berges et a constaté les risques encourus par la rivière lorsque celle-ci sort de son lit.



État civil

ILS SONT NÉS :

- › **Raphaël FRACY**
Le 24 août 2019
- › **Isaac RIBET**
Le 28 août 2019
- › **Louise PRIOU**
Le 23 septembre 2019
- › **Elias DECARIS**
Le 8 octobre 2019
- › **Gauthier GIBERT**
Le 24 octobre 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- › **Franck REINA**
Le 20 juin 2019
- › **Patrice ARNOULT**
Le 21 juillet 2019
- › **Guy MARMEY**
Le 4 août 2019
- › **Jeanne CHARENSOL**
née TINLAND
Le 2 septembre 2019

ILS SE SONT MARIÉS :

- › **Fanny BUREL**
et David GERLAND
Le 13 juillet 2019
- › **Célia WILSON**
et Benjamin NYITRAI
Le 24 août 2019



Horaires & infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

🕒 Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

☎ Tél. 04 75 65 23 96

✉ E-mail : mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

🌐 Site internet :

www.saint-fortunat-sur-eyrieux.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

🕒 Samedi matin sur rendez-vous

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE :

🕒 Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

🕒 Le mardi et jeudi de 16 h à 17 h 30

Le mercredi de 10 h à 11 h

Le samedi 10 h à 11 h 30

MARCHÉ HEBDOMADAIRE :

› La Voulte-sur-Rhône:

🕒 Le vendredi matin de 7 h à 12 h

INFIRMIÈRES :

Mmes IMBERT, LOMBARD, SAUVAN-MAGNET - La Gare

☎ Tél. : 04 75 29 19 68

OSTÉOPATHE :

Mme PERON - La Gare

☎ Tél. 04 75 64 40 86

PERMANENCE DES TRAVAILLEURS MÉDICAUX SOCIAUX :

CMS, pôle de La Voulte Sur Rhône :
1 rue Général Voyron - BP 10
07800 LA VOULTE SUR RHÔNE

☎ Tel. 04 75 62 46 10

🕒 Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

MICRO-ACCUEIL / GARDERIE :

🕒 Lundi : La Voulte-sur-Rhône de 7 h 50 à 12 h 15 et de 13 h 50 à 18 h 15.

Mardi : Saint-Laurent-du-Pape de 9 h à 17 h.

Mercredi : La Voulte-sur-Rhône de 7 h 50 à 12 h 15 et de 13 h 50 à 18 h 15.

Jeudi : Saint-Laurent du Pape de 9 h à 17 h.

Vendredi : Beauchastel de 9 h à 17 h

Mme PETIT

☎ Tél. 04 75 30 81 36.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme GODEFROY

☎ Tél. 04 75 62 00 12.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Les foyers en panne doivent être signalés en mairie ; rappelons que les lampes signalées défectueuses avant le mercredi seront remplacées au plus tôt par le Syndicat Départemental d'Électricité.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES :

🕒 Le mardi matin à partir de 4 h 30

COLLECTE CONTENEURS TRIS SÉLECTIFS :

(papier, verre, plastiques, vêtement/chaussures) : collecte hebdomadaire

☎ En cas de débordement sur les conteneurs, n'hésitez pas à contacter la CAPCA au 04 75 64 07 07 pour remédier à ces dysfonctionnements !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA VOULTE / RHÔNE :

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

☎ Infos au 04 75 62 47 96

🕒 Lundi : 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : 8 h 30 - 12 h

et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Samedi : 8 h 30 - 12 h

et 14 h - 17 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT :

Les horaires indiqués sont sujets à modification pour améliorer le service.

☎ Infos au 04 75 65 67 29.

🕒 Mardi : 13 h 30 - 17 h

Mercredi : 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 13 h 30 - 17 h

Samedi : 9 h / 12 h

 <p>Vente aux particuliers et professionnels : Articles de Papeterie : Papier et Consommables Informatique Mobilier de Bureau / Fabrication de Tampons Reprographie / Loisirs créatifs</p> <p>Travaux d'Imprimerie : Etiquettes Adhésives de vin ou agroalimentaire / Conseil en Communication Studio de Création graphique / Catalogues, plaquettes, dépliants, brochures, calendriers, cartes de visite</p> <p> ☎ 04 75 42 43 21 ☎ 04 75 85 27 28 ☎ 04 28 61 61 61 🌐 buroplusvalence@despesse.fr 🌐 buroplusvalence@despesse.fr 🌐 buroplusvalence@despesse.fr 🌐 www.buroplusvalence.despesse.fr 🌐 www.buroplusvalence.despesse.fr 🌐 www.buroplusvalence.despesse.fr 📍 58, Rue de La Forêt - 26000 Valence 📍 ZA Les Murets - 07130 Saint Peray 📍 07, Rue de La Forêt - 26000 Valence </p>		 <p>NATURE & SOINS ESTHÉTIQUE - RELAXATION</p> <p>Proche SÉMA</p> <p>477 route de la vallée Les Ollières sur Eyrieux</p> <p>Tél : 06 48 12 44 36</p>	 <p>Gedimat Thierry COURBY</p> <p>Négociant en matériaux de construction Vente aux particuliers et aux entreprises</p> <p>Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h le samedi de 8h à 12h</p> <p>726, route de Valence 07360 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX thierry.courby@gedimat.com</p> <p>Tel: 04 75 68 20 74 Fax: 04 75 68 21 04</p>
---	--	--	--

 <p>PIERRE BARBADO Pont de Charvil - 07240 CHALENCON et 07190 BEAUVENE</p> <p>☎ 04 75 29 32 01 ☎ 06 85 74 67 31</p> <p>pierre.barbado@orange.fr</p> <p>METALLERIE - SERRURERIE</p> <p>maître serrurier - garde-corps - portails - escaliers - pargolais - portes télescopes maine couronné - barrières - menuiserie - moules - plateformes - etc</p>	 <p>SÉMA L'autonomie accessible</p> <p>☎ 04 75 77 12 49</p> <p>PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MONTE-ESCALIERS DROITS & TOURNANTS ASCENSEURS ÉLÉVATEURS</p> <p>150 Rue Marcel Astier, ZA La Plaine, 07130 SOYONS contact@elevateur-sema.fr - www.elevateur-sema.fr</p>	 <p>NICOLLET</p> <p>CHAUFFAGE - CLIMATISATION ENERGIES RENOUVELABLES Installation - entretiens - dépannages</p> <p>208 RUE JEAN BOULIER - 87006 GUILLEBRAND ORANGES Tél. : 04 75 60 32 30 Fax : 04 75 60 32 87 Email : contact@nicollet-chauffage.com Site : www.nicollet-chauffage.com</p>
---	---	--

 <p>Pompes Funèbres Marbrerie sari EDMOND VABRES - Père & fils</p> <p>service 24h/24 - 7/7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de monument • Organisation obsèques • Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière • Accès chambre funéraire <p> 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 04 75 42 43 21 </p>	 <p>DÉCOUVREZ LE MEILLEUR DE LA TÉLÉSURVEILLANCE !</p> <ul style="list-style-type: none"> Agencement Combinaison Innovation Intégration Intelligence Homogénéité Homogénéité Homogénéité <p>Votre sécurité, notre priorité !</p> <p>PROTECTION 34 ALARME ET TÉLÉSURVEILLANCE 628, avenue du Grand Étier - 41200 VINDOUZ ☎ 800 30 10 11</p>	 <p>TAXI AMBULANCE DE LA VALLÉE 24h/24 - 7/7</p> <p>310 Route de Saint Romain 07360 Les Ollières sur Eyrieux</p> <p>Tel : 04 75 60 20 90 Tel : 04 75 60 40 47 Fax : 04 75 60 96 88</p> <p>contact@taxiambulance.com</p> <p>Compagnie de télésurveillance Les Ollières sur Eyrieux - Saint-Fortunat Maurice les Baux</p>
--	--	---

 <p>Garage Lafont</p> <p>LAFONT Ludovic Carrosserie Peinture-Mécanique-Vente véhicule mag@lafont.fr 06-44-99-27-26 quartier Auvac 07380 SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX</p>	 <p>Intermarché SUPER</p> <p>ZI Jean Jaurès - 07800 La Voulté sur Rhône leDRIVE Tél. 04 75 85 18 08 Intermarché</p> <p>www.ledriveintermarche.com</p>	 <p>IMPRIMERIE NOUVELLE Laurent BULTEZ</p> <p>25, avenue Léon Blum 07300 La Voulté sur Rhône ☎ 04 75 85 35 48 Port : 06 17 67 26 67 Fax : 04 75 85 35 80 www.imprimerie-nouvelle.com</p>
--	---	--

 <p>EIFFAGE</p> <p>ROUTE TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS - PRIVÉS ET PARTICULIERS TERRASSEMENTS - ENROCHEMENT - CANALISATIONS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - AMÉNAGEMENTS URBAINS</p> <p>AGENCE LE CHEYLARD 100, rue des Tourtes - 07160 LE CHEYLARD Tél. 04 75 29 44 80 Fax. 04 75 29 46 57</p>	 <p>Électricité générale</p> <p>Pascal BÉNÉFICE La Faurie 07390 Dunière sur Eyrieux</p> <p>Tel/Fax 04 75 65 98 53 - Portable 06 75 45 72 07 pascal.benefice@wanadoo.fr</p>	 <p>api</p> <p>Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.</p> <p>A Charmes sur Eyrieux Cuisinier de Drôme Ardèche</p> <p>129, route de la Vallée - 07360 GUILLEBRAND ORANGES 04 75 60 32 30</p>
---	---	---



Randonnée nocturne



Casse-croûte campagnard



Le CME à Paris



Soupe au pistou



Kiosques à Musique



Marathon de l'Ardeche



Marché nocturne



MTI Music tour



Agenda

SAMEDI 18 JANVIER

à 18 h : vœux de la municipalité, à la salle des Aymards

SAMEDI 25 JANVIER

à partir de 19 h : soirée soupes organisée par Ensemble et Solidaires, à la salle des fêtes de Dunière

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER

à 11 h : accueil des nouveaux habitants, à la salle du conseil municipal

DIMANCHE 2 FÉVRIER

à partir de 7 h : vente de charcuterie organisée par l'APEL Saint-Joseph, sur la place Cassin

DIMANCHE 16 FÉVRIER

à 14 h : loto du Sou des Écoles, à la salle des Aymards

SAMEDI 21 MARS

à partir de 19 h : repas dansant organisé par l'APEL Saint-Joseph, à la salle des Aymards

SAMEDI 11 AVRIL

à 13 h30 : carnaval et goûter offert aux enfants (départ de Dunière, arrivée à Saint-Fortunat)

SAMEDI 18 AVRIL

à 15 h : chasse aux œufs de Pâques pour les enfants du RPI Dunière–Saint-Fortunat et de l'école Saint-Joseph, à l'aire de pique-nique

DIMANCHE 3 MAI

heure à définir : Fêtes des Plantes, organisée par la Bibliothèque communale, debant la mairie

VENDREDI 8 MAI

à 11 h : commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, devant le monument aux morts de Saint-Fortunat

DIMANCHE 10 MAI

à partir de 7 h 30 : randonnée « La Caracole » dans le cadre du Printemps de la Randonnée. Inscription et départ au local technique, quartier Avezac

SAMEDI 30 MAI

à 14 h : Fête de la Roulette, au City Park

SAMEDI 20 JUIN

heure à définir : fête de l'école privée Saint-Joseph, au City Park

SAMEDI 20 JUIN

à 20 h 30 : Fête de la Musique, au City Park

SAMEDI 27 JUIN

à 10 h : fête du RPI Dunière–Saint-Fortunat, à la salle des fêtes de Dunière

+ d'infos :

saint-fortunat-sur-eyrieux.fr >
rubrique Agenda



Navettes marchés de La Voulte-sur-Rhône

› 03 JANVIER

› 17 JANVIER

› 31 JANVIER

› 14 FÉVRIER

› 28 FÉVRIER

› 13 MARS

› 27 MARS

› 10 AVRIL

› 24 AVRIL

› 15 MAI

› 29 MAI

› 12 JUIN

› 26 JUIN

Le maire, l'ensemble du conseil municipal et
le personnel communal vous adressent leurs

Meilleurs vœux pour 2020

Retrouvez-nous à la salle des Aymards,
samedi 18 janvier à 18 h,
pour les vœux à la population et partager
la galette du nouvel an.